

L E S P E T I T S L A T I N S
C O N F I R M É

Gladiator
Gladiateur

Robert Delord



LA VIE DES CLASSIQUES

Améliorer son français grâce au latin? Tel est le pari lancé par Les Petits Latins. Ces petits livres s'adressent à tous les collégiens et lycéens, latinistes ou non, à leurs professeurs, mais également à tous ceux qui voudraient rafraîchir leur latin ou s'y initier. S'appuyant sur les nouvelles recommandations des programmes, ils offrent une progression grammaticale et lexicale suivie, tout en faisant la part belle à la civilisation, à la mythologie et à l'étymologie. Proposant une version bilingue puis unilingue, chaque volume vise à conduire progressivement vers la lecture des textes littéraires. Les ouvrages sont déclinés en trois niveaux, débutant, confirmé, avancé, selon le degré d'enrichissements et de connaissance souhaités.

Si les livres de la collection sont un support idéal dans le cadre d'une lecture suivie en classe, chaque volume est conçu pour rendre le lecteur autonome afin de lui offrir la satisfaction et le plaisir de lire en latin ainsi qu'une meilleure maîtrise de sa langue. Réalisés par des enseignants en poste, les volumes de la collection Les Petits Latins, publiés par La Vie des Classiques, label pédagogique des éditions Les Belles Lettres, se donnent pour mission de transmettre le goût de la lecture et de l'écriture grâce au latin : *Audentes Fortuna juvat!**

**La Fortune sourit aux audacieux* (Virgile, *Énéide* X, 284)

Retrouvez-nous sur
www.laviedesclassiques.com,
premier portail francophone dédié
à l'Antiquité et à l'Humanisme

Collection dirigée
par
Laure de Chantal

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays*

© 2024, Société d'édition Les Belles Lettres
95 bd Raspail 75006 Paris
www.lesbelleslettres.com

ISBN : 978-2-37775-070-2

L E S P E T I T S L A T I N S
C O N F I R M É

Gladiator

Gladiateur

Texte et notes de civilisation,
de grammaire et de vocabulaire
par Robert Delord

LES BELLES LETTRES /
LA VIE DES CLASSIQUES

2024

Pour Virginie, Cassandre, Jules et Césarine

L'ouvrage est en deux parties : une partie bilingue latin / français, et une partie unilingue en latin seul. Chaque partie comporte une série de notes de civilisation, d'étymologie et de grammaire.

Liber primus – **De ludorum originibus**

1. Etrusci olim gladiatorum munera populo Romano tradiderunt.

2. Etrusci enim captivos et servos immolare solebant ut bellatorum mortem honorarent.

3. Primi igitur ludi privati et funebres fuerunt, at Romanis saevi et barbari videbantur.

4. Nam quadringentesimo nonagesimo anno ab Vrbe condita, Junii Bruti Perae consulis filii duos captivos circum patris rogum pugnare jusserunt.

5. Tarquinius Priscus, Romae rex quintus, ludos circenses instituit.

Livre un – **Les origines des jeux**

1. Les Étrusques jadis ont transmis les combats de gladiateurs au peuple romain.

2. En effet, les Étrusques avaient l'habitude d'immoler des prisonniers de guerre et des esclaves pour honorer la mort de leurs guerriers.

3. Les premiers jeux furent donc privés et funèbres mais ils semblaient cruels et barbares aux Romains.

4. Par la suite, 489 ans après la fondation de la Ville, les fils du consul Junius Brutus Pera ordonnèrent à deux prisonniers de se battre autour du bûcher funéraire de leur père.

5. Tarquin l'Ancien, cinquième roi de Rome, institua les jeux du cirque.

Les combats de gladiateurs, une forme de sacrifice humain ?

Plusieurs auteurs romains tiennent pour sûre cette origine des combats de gladiateurs. Le premier à l'attester est le grammairien Servius (né vers 370 après J.-C.). Dans ses *Commentaires de l'Énéide*, il explique que le sang passait pour apaiser les dieux infernaux et que les Anciens sacrifiaient donc des victimes humaines sur les tombeaux. Il précise qu'à la mort de Junius Brutus Pera, on envoya de toutes parts de nombreux esclaves offerts en cadeau ou *munus* (c'est de là que vient le deuxième sens de *munus*, « le spectacle de gladiateurs ») pour les funérailles et que Decimus et Marcus, les fils du défunt, les obligèrent à combattre entre eux. Les combats de gladiateurs étaient nés !



Le glaive du sacrifice ou du combat ?

Liber secundus – De primis ludis

1. A principio ludi circenses erant quadrigarum curricula et pugilum cursorumque certamina.

2. Maxime vero dilecta spectacula populo romano quadrigarum curricula erant.

3. Exercitus enim Romam reditum celebrabant et pro victoria deis gratias agebant.

4. Sic coeperunt munera gladiatorum et ludi circenses, sacri simulque publici.

5. Deinde divites cives et principes « panem et circenses » populo dederunt ut benevolentiam adjungerent.

Livre deux – **Les premiers jeux**

1. Au commencement, les jeux du cirque étaient des courses de quadriges et des compétitions de boxes et de course à pieds.

2. Et les spectacles favoris du peuple romain étaient les courses de chars.

3. Elles célébraient le retour de l'armée à Rome et rendaient grâce aux dieux pour la victoire.

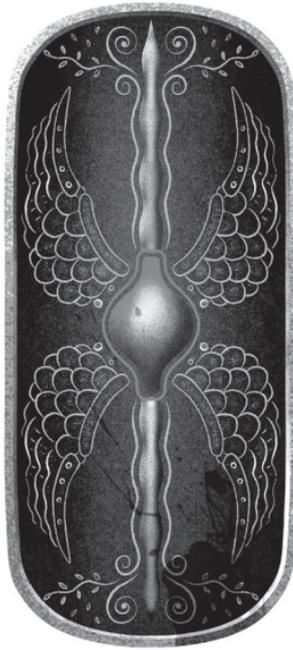
4. Ainsi débutèrent les combats de gladiateurs et les jeux du cirque, à la fois sacrés et publics.

5. Par la suite, les riches citoyens et les empereurs offrirent « du pain et des jeux » au peuple pour s'attacher sa bienveillance.

Quels spectacles faisaient partie des jeux du cirque ?

À l'origine, les *Ludi* comprennent les courses de chars, les courses équestres et même la voltige à cheval, les compétitions d'athlétisme, mais aussi les représentations théâtrales et ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui les « arts martiaux antiques » (les arts de Mars !) : lutte, pugilat (l'ancêtre de la boxe), pancrace (combat avec poings, pieds, coudes et genoux) et orthépale (lutte debout).

Initialement, les combats de gladiateurs, les *munera*, qui disposaient d'un calendrier distinct, ne faisaient donc pas partie des *ludi*. Dès 105 av. J.-C., Caius Marius (157-86 av. J.-C.), général et homme politique romain sept fois consul, les intègre aux jeux publics.



*Le scutum est un long bouclier,
commun aux soldats et aux gladiateurs.*